Rapport d'activités 2023

#Brabantwallon

De la planification des risques à la gestion de l'urgence,
de l'appui administratif à la tutelle,
des colloques internationaux aux visites royales,
découvrez, à travers ce rapport annuel,
les missions d'un gouverneur.

Avis au lecteur

Afin de permettre une lecture des missions du gouverneur selon sa casquette de commissaire du Gouvernement wallon, de commissaire du Gouvernement fédéral, de commissaire du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou d'organe provincial, chaque titre de chapitre est suivi d'un « # » qui précise la compétence principale qui s'y exerce. Si les compétences sont mixtes, plusieurs « # » figurent.

#Wal

signifie que la thématique abordée relève principalement d'une compétence wallonne

#Fed

signifie que la thématique abordée relève principalement d'une compétence fédérale

#Bw

signifie que la thématique fait partie des missions comme représentant du Brabant wallon

#FWB

signifie que la thématique relève principalement d'une compétence de la Fédération Wallonie-Bruxelles

TABLE DES MATIÈRES

Mot du Gouverneur **01**
1. Rapide coup d'oeil sur 2023 **02**
2. Les priorités transversales de 2023 **04-11**
2.1. Se préparer ensemble à l'incertain 04
2.2. Gouvernance et respect des usagers 08
2.3. Décentralisation et proximité 08
2.4. La communication 09-11
3. Activités en matière de sécurité **12-27**
3.1. Les priorités 2023 en matière de sécurité 12-19
3.2. Les dossiers qui se sont imposés 19-22
3.3. Le fonctionnement des instances en matière de sécurité - Autorité de police 22-23
3.4. Autres visites et actions en matière de sécurité 24-26
3.5. Aide matérielle aux services de sécurité 27
4. Activités administratives, d'appui et de contrôle **27-33**
4.1. Instances officielles 27-28
4.2. Instances informelles 28
4.3. Tutelles 28-29
4.4. Armes 29
4.5. Receveurs régionaux 30
4.6. Explosifs 30
4.7. Rayonnements ionisants 30
4.8. Gardes champêtres et particuliers 30
4.9. Architectes 31
4.10. Rallyes et courses cyclistes 31-32
4.11. Funérailles et sépultures 32
4.12. Titres royaux 32
4.13. Vérification de la caisse provinciale 33
4.14. Demandes diverses et relais vers d'autres services 33
5. Activités de représentation, de réseau et de partenariat **33-37**
5.1. Visites de terrain 33
5.2. Relations internationales et diplomatie 34
5.3. Devoir de mémoire et cérémonies patriotiques 34
5.4. Réceptions et relations publiques 35-36
5.5. Colloques et conférences 37
6. Cadre et moyens **38-39**

MOT DU GOUVERNEUR

Ce rapport vise à informer de la manière dont le gouverneur du Brabant wallon a accompli ses missions et ses projets au cours de l'année 2023.

Compte tenu que le gouverneur exerce ses missions en vertu de mandats et pouvoirs issus des différents gouvernements et comme organe provincial, il est parfois difficile de distinguer si tout ou partie d'une action relève plus de la compétence de la Région que de celle du Fédéral. C'est d'ailleurs toute l'utilité pour les Gouvernements – mais aussi pour les pouvoirs subordonnés et les citoyens – de disposer d'un commissaire de gouvernements à multiples casquettes.

Aussi, comme rien ne formalise le modèle de présentation du rapport annuel du gouverneur au Gouvernement wallon, comme les années précédentes, le rapport porte sur toutes les activités du gouverneur. Il est d'ailleurs adressé en parallèle au Gouvernement fédéral, au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et au Collège provincial.

Par ailleurs, un rapport d'activités vise à évaluer l'effectivité d'une série de tâches. Au-delà de l'effectivité, le rapport intègre des commentaires et propositions pour améliorer l'efficacité ou l'efficience de certaines missions. De même, certaines informations ou constatations réalisées lors de l'accomplissement de tâches figurent en encadré dans le présent rapport.

Ce rapport est aussi l'occasion pour moi de saluer le travail de mes équipes et de nos partenaires pour leur persévérance et leur prise en considération des enseignements tirés face aux crises des dernières années, et de viser – avec humilité – à améliorer notre préparation (des autorités publiques et des citoyens) pour mieux faire face ensemble à l'incertain.

Dans un souci de transparence, ce rapport me semble aussi destiné à être accessible au citoyen. C'est pourquoi, **une version digitale** comportant des illustrations et des points plus pédagogiques **est disponible sur le site www.gouverneurbw.be**.

Gilles Mahieu
Gouverneur du Brabant wallon

1. Rapide coup d'oeil sur 2023

#Wal #Fed #Bw #FWB

Après les crises successives, l'accent a été mis prioritairement en 2022 et en 2023 sur la reprise active des exercices de gestion de crise tant communaux que provinciaux. Nos équipes ont ainsi pris part à « WalibEx » en avril, un exercice provincial de terrain réalisé avec la Ville de Wavre et le parc d'attractions Walibi Belgium, qui aura mobilisé au total près de 500 personnes dont 250 figurants et, pour la première fois, des services de sécurité privée.

Plus largement dans cette optique de préparation, les exercices s'intègrent désormais dans une nouvelle philosophie de travail, articulée autour d'un programme de renforcement de la sécurité civile en Brabant wallon : BW response.

En 2023, le gouverneur a renforcé son panel de partenaires par la signature de nouvelles conventions avec Coyote Systems Benelux, l'Amicale des Corps de Sauvetage de La Hulpe, Give a Day, Humanity Help Team et la Plateforme pour le service citoyen. Ce sont au total 11 partenaires potentiellement activables selon la situation d'urgence rencontrée et l'expertise qu'elle nécessite.

COYOTE

Humanity Help Team ASBL-VZW

Give a Day

SERVICE CITOYEN

Renforcer ensemble notre préparation face aux nouveaux risques et aux crises exponentielles

#Exercices #BWresponse #Partenaires

2. Les priorités transversales de 2023

#Wal #Fed #Bw #FWB

2.1. Se préparer ensemble à l'incertain

Début janvier 2023, le gouverneur présentait officiellement la nouvelle dynamique de travail adoptée avec son équipe pour les mois à venir en matière de planification d'urgence : BW response.

En réalité, plutôt une «riposte» qu'une «réponse» face aux crises exponentielles et de plus en plus extraordinaires qui bousculent notre quotidien et nos codes de gestion de crise habituelle, nous mesurons la nécessité de faire face ensemble à la multiplication des crises car l'extraordinaire se normalise dans les faits mais pas encore dans notre culture. Pourtant, ce sont les faits qui commandent et ils nous imposent de renforcer massivement l'éducation et la connaissance face aux risques, comme de développer une culture de la sécurité bien plus globale.

BW response s'articule autour de deux axes principaux : se préparer ensemble et se préparer à l'incertain.

Se préparer ensemble

• Informer et conscientiser la population et les entreprises afin de renforcer la culture du risque tout en suscitant des engagements citoyens. C'est ainsi que nous ferons notamment le tour des 27 communes pour discuter sécurité directement avec les habitants.

• Améliorer la formation des partenaires et des autorités publiques afin de professionnaliser les processus de gestion de crise.

• Constituer une réserve provinciale de sécurité civile (RPS). Cette réserve de citoyens volontaires de tous âges, genres, diplômes, compétences…, formés et agréés, sera engagée pour mieux encadrer le volontariat spontané lors de catastrophes. Elle pourra aussi soutenir les services de secours en prenant en charge des tâches non dangereuses. C'est un projet qui s'inspire des réserves communales françaises.

Il s'agira aussi d'améliorer la vision et la mesure de la crise au sein des organes de coordination, grâce à un réseau d'habitants volontaires. Ceux-ci observeraient toutes formes d'incident d'importance, comme des crues, des inondations ou des feux de forêts et en feraient rapport à la cellule de crise par un canal spécifique (comme cela existe dans une forme similaire à Tubize, par exemple).

• Élargir et renforcer les partenariats associatifs et privés. À ce stade, nous avions conclu sept conventions avec des partenaires qui mettent leurs compétences spécifiques à notre disposition pour nous appuyer en situation de crise. Ils agissent dans des domaines variés : télécommunication, transports, vétérinaires urgentistes, patrimoine, communication de crise ou encore météorologie. L'idée, en 2023, était donc de poursuivre ce type de démarche notamment avec l'ACS (Amicale des Corps de Sauvetage de La Hulpe), des opérateurs publics mais aussi les associations d'agriculteurs, par exemple.

Se préparer à l'incertain

• Focus sur la préparation. Avec des évolutions significatives en matière d'exercices, tant sur la forme que sur la méthode, de façon à s'assurer que tous ceux qui doivent s'exercer (y compris les communes) le fassent. Mais aussi en incluant - dans certains exercices - des partenaires privés ou associatifs, des journalistes, des citoyens dont des personnes handicapées ou à besoins spécifiques.

• Prévention d'interventions malveillantes lors de crises. Le cybercrime est la première menace envers nos moyens de communications et nos outils de gestion IT. De même, la diffusion de fausses informations par les réseaux sociaux en temps de crise peut avoir des conséquences dramatiques. Il s'agira de former et d'entraîner nos équipes et nos partenaires afin de protéger nos systèmes d'attaques malveillantes, mais aussi de s'exercer à travailler en mode dégradé. Afin d'améliorer la communication de crise face au risque de campagnes malveillantes, nous proposerons de créer une équipe de volontaires numériques en situation d'urgence, sur les réseaux sociaux.

• Un Plan d'actions massives de protection de la population afin de réfléchir à nos actions à une très grande échelle (Cela va nous permettre d'améliorer notre préparation à plus petite échelle aussi). Ce plan vise donc à décrire et évaluer les moyens de mettre à l'abri, d'accueillir, d'héberger ou d'évacuer un très grand nombre de personnes. Une première version de ce plan a été adoptée en cellule de sécurité début 2023.

• Un Comité d'accompagnement du programme BW response s'est réuni le 5 septembre 2023. Il est constitué de représentants de chaque discipline de gestion de crise, du recteur de l'UCLouvain, du Président du Collège provincial et de la Directrice générale de la Province du Brabant wallon, d'un représentant du département BW formations, du Gouverneur O. Schmitz et de la Haut Fonctionnaire S. Lavaux, du cabinet du Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, d'un bourgmestre et d'une directrice générale communale, d'un représentant du centre de crise national, de la directrice de la Fondation Roi Baudoin, d'une conseillère du cabinet du Ministre-Président et d'un représentant du Prieuré.

• Création de deux plateformes de solidarité comme outils d'appui lors de crises d'ampleur. Il s'agira de finaliser une plateforme logistique, sorte de catalogue en ligne des moyens techniques mobilisables par le centre de crise du Brabant wallon, reprenant les ressources subsidiaires communales, intercommunales, provinciales et celles des opérateurs publics. L'autre plateforme – en étroite collaboration avec la Province - visera à soutenir la solidarité citoyenne. Elle pourrait fonctionner en temps normal au profit des communes et des associations. Elle pourrait également être activée lors de situations d'urgence où elle aurait une pertinence, à l'image de «BW solidaire», testé lors des inondations et de la pandémie.

Nous sommes convaincus que d'impliquer le citoyen comme acteur de sa propre sécurité tout comme améliorer notre préparation collective avec nos partenaires habituels et futurs, sont devenus des incontournables dans la gestion de crise de demain.

Nous découvrirons plus loin dans ce rapport l'évolution concrète de ces projets au fil des mois.

BW response au fil des mois, à découvrir sur notre site web

#Wal #Fed #Bw #FWB

2.2. Gouvernance et respect des usagers

Dès sa prise de fonction, les principes qui s'appliquent au gouverneur et à ses services ont été énoncés. Il n'est pas inutile de rappeler ces obligations :

• Obligation de **neutralité** vis-à-vis des interlocuteurs provinciaux.
• Obligation de **loyauté** vis-à-vis de ses mandants, les différents gouvernements.
• Obligation de répondre aux exigences du service public que sont **l'intégrité, la transparence, la rigueur et l'égalité de traitement.**
• Obligation d'**être prêt à décider** quand il s'agit d'exercer son autorité.

Dans ce contexte, outre les contrôles exercés par les organes régionaux et fédéraux sur l'usage de nos crédits, une politique de transparence de nos actions (excepté pour ce qui est lié à l'activité policière ou de sécurité) est mise en œuvre. C'est à ce titre que, par exemple, le présent rapport est rendu public.

La fonction de commissaire des gouvernements conduit à être l'**interface privilégiée entre les niveaux de pouvoir** mais aussi à alerter les pouvoirs supra-locaux des difficultés rencontrées par les pouvoirs locaux.

Enfin, l'équipe du gouverneur s'engage à répondre dans des délais les plus rapides possibles à toute demande de particuliers. De nombreuses demandes ne concernant pas les compétences du gouverneur lui sont adressées. Pour celles-ci, la pratique veut que l'on réponde en signifiant l'incompétence matérielle de nos services et que l'on tente dans la mesure du possible d'orienter correctement l'usager. Le cas échéant, le département administratif concerné reçoit directement copie de la demande de l'intéressé.

2.3. Décentralisation et proximité

Dans l'état d'esprit de proximité et de réactivité, les évènements organisés par le gouverneur sont, chaque fois que possible, réalisés en partenariat et surtout délocalisés par rapport à l'Hôtel du gouverneur, l'objectif étant de favoriser une relation directe avec les citoyens ou les parties prenantes là où ils se trouvent.

À titre d'exemple, la première session de formation des volontaires dans le cadre de la Réserve Provinciale de Sécurité civile s'est tenue à Braine-l'Alleud le 2 décembre 2023, au sein de la caserne de la Zone de Secours du Brabant wallon.

#Wal #Fed #Bw #FWB

2.4. La communication

En 2023, nous avons repris le cap des objectifs suivants :

• Poursuivre le développement de la pédagogie et des explications autour des missions du gouverneur, une fonction qui reste toujours fort méconnue
• Renforcer le lien de confiance avec les citoyens du Brabant wallon
• Améliorer l'accessibilité (se faire comprendre par tous)
• Favoriser l'efficacité du message à travers des infographies et des campagnes
• Travailler la notoriété
• Valoriser l'équipe
• Conserver une ligne éditoriale stable et cohérente
• Diversifier les voies de communication

Les sites web

Deux sites web coexistent :

Primo, **www.crisebw.be**, c'est-à-dire le site du Centre de crise provincial, actualisé lors de chaque situation d'urgence rencontrée au niveau local ou national. Secundo, **www.gouverneurbw.be** qui présente les différents services et promeut régulièrement des campagnes d'information ou de sensibilisation. De multiples documents y sont téléchargeables. Les actualités (essentiellement des messages préventifs) sont entretenues régulièrement.

En 2023, nous avons procédé à la refonte du site « crisebw » pour le rendre plus dynamique et interactif dans l'esprit de BW response.

Les réseaux sociaux

En systématisant des messages préventifs ou d'urgence et des informations plus conviviales sous forme d'infographies, les comptes certifiés sur X, anciennement Twitter (@Centre_Crise_ BW - @gillesmahieu), les pages Facebook (@crisebw - @gillesmahieu), le réseau LinkedIn (Gilles Mahieu Gouverneur et, occasionnellement, le compte Instagram (@gillesmahieu) ont continué de grandir.

En 2023, nous avons également lancé le compte Instagram @crisebw et la chaîne YouTube @crisebw.

Les publications ont régulièrement été accompagnées d'infographies, de stories ou de vidéos et d'hashtag (#) pertinents afin de permettre une meilleure accessibilité des messages de prévention et ont permis le relais de campagnes initiées en collaboration avec mes services. Certains messages ont ainsi été partagés plus de 1300 fois, ont atteint plus de 100.000 personnes sur Facebook ou plus de 6.000 fois sur X.

Nos publications ont été régulièrement partagées par nos partenaires (zones de police, communes, cellule d'éducation et de prévention, etc).

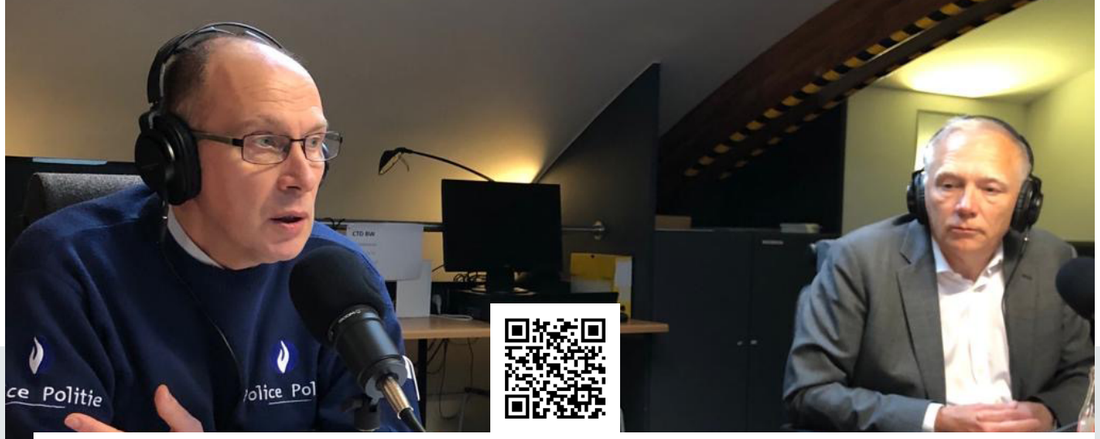

Les podcasts

En complément des réseaux sociaux, l'enregistrement de podcasts a été choisi dans la stratégie de communication en 2022-2023 pour, d'une part, garder une trace historique de tout le vécu lors de la période covid qui ne peut se raconter qu'à l'écrit et, d'autre part, pour apporter aux citoyens et aux professionnels un contenu plus approfondi, immersif et une transparence sur l'organisation de la gestion de la pandémie au niveau provincial.

« Covidences », ce sont donc cinq épisodes audio à la rencontre d'acteurs de terrain qui se sont mobilisés durant cette crise sans précédent, à retrouver gratuitement sur toutes les plateformes d'écoute et sur www.crisebw.be.

Les campagnes

Nos services ont appuyé en janvier 2023 l'élaboration de la communication autour de l'opération « pied léger » visant à avertir les automobilistes de la verbalisation possible de tout dépassement (même minime) de la vitesse autorisée.

Au vu des phénomènes constatés sur l'arrondissement concernant les arnaques et les pseudo-démarcheurs, nous avons collaboré avec les services de police pour relancer la campagne « Mamie rusée » à l'attention des aînés, cible privilégiée des escrocs. Une conférence de presse a été organisée dans la foulée et la population informée à travers une campagne d'affichage et la mise à disposition de flyers reprenant les bons conseils à adopter.

Nos services ont à quelques occasions partagé des campagnes de prévention réalisées par des partenaires (agence wallonne pour la sécurité routière, Respect Seniors…).

Qui frappe à votre porte ?

RETOUR DES PSEUDO-DÉMOUSSEURS, TECHNICIENS, RAMONEURS, JARDINIERS, AGENTS DIVERS… ATTENTION AUX ARNAQUES !

Rusez !

Les escrocs n'ont qu'à bien se tenir !

www.gouverneurbw.be/mamierusée

Polices Brabant wallon

Une initiative du Gouverneur et du réseau des Polices du Brabant wallon

Éditeur responsable : Gilles Mahieu, Gouverneur du Brabant wallon - ne pas jeter sur la voie publique

3. Activités en matière de sécurité

#Fed

3.1. Les priorités 2023 en matière de sécurité

Des Plans généraux d'urgence et d'intervention communaux (PGUIC) et des exercices pour les 27 communes

Lors de l'entrée en fonction du gouverneur en 2015, sur les 27 communes, seule une dizaine était en ordre de ce point de vue. Depuis, les services ont effectué un travail considérable aboutissant à la finalisation du plan d'urgence et d'intervention pour l'ensemble des communes du Brabant wallon.

Les COMEX sont des exercices « de table » (TTX), c'est-à-dire sans déploiement réel de personnel et de matériel sur le terrain, proposés conjointement aux communes par les Services fédéraux du Gouverneur et le Commandement militaire du Brabant wallon. Ils permettent aux communes de tester leur Plan Général d'Urgence et d'Intervention (PGUI) et de les aider à répondre à leur obligation légale de réaliser au moins un exercice « catastrophe » chaque année.

Dans le cadre de son programme BW response, le gouverneur a défini des nouvelles modalités pour les exercices communaux. Ainsi, un COMEX sera proposé chaque année à 9/27 communes de la province afin qu'au terme d'une période de 3 ans, les 27 communes aient bénéficié d'un COMEX. Les communes n'ayant pas de COMEX l'année N auront soit un rôle d'observateur d'une commune soumise à un COMEX (et automatiquement un COMEX l'année N+1), soit un ALEX (test de la chaîne d'alerte).

Cette nouvelle organisation des exercices communaux permettra ainsi aux 27 communes du Brabant wallon de participer chaque année, d'une manière ou d'une autre, à ce programme d'exercice.

L'organisation d'un exercice en planification d'urgence présente de nombreux intérêts :

- Il permet d'identifier les procédures et moyens susceptibles d'être améliorés ;
- Il permet aux différents acteurs de se rencontrer et d'apprendre à se connaître ;
- Il offre la possibilité de s'entraîner et d'apprendre ;
- Il incite à être capable de réagir à l'imprévu ;
- Il sensibilise sur une problématique.

Au cours de l'année 2023, voici le programme qui a été réalisé :

COMEX :
Beauvechain, Braine-l'Alleud, Court-Saint-Étienne, Nivelles, Perwez, Ramillies, Tubize, Villers-la-Ville, Waterloo.

ALEX :
Chastre, Chaumont-Gistoux, Incourt, Ittre, Jodoigne, Mont-Saint-Guibert, Ottignies LLN, Rixensart, Walhain.

OBSERVATEURS :
Braine-le-Château, Genappe, Grez-Doiceau, Hélécine, La Hulpe, Lasne, Orp-Jauche, Rebecq, Wavre.

Exercice provincial

Un exercice provincial avec déploiement sur le terrain (FTX) a été réalisé en 2023, au cœur du parc d'attractions Walibi Belgium situé à Wavre. « WalibEx » a mobilisé près de 500 personnes (dont plus de 250 figurants)et avait pour but principal de tester les procédures de secours, afin d'améliorer l'opérationnalisation des plans d'urgence et la bonne coordination entre l'entreprise, les services intervenants et les autorités en cas de situation d'urgence réelle.

Il avait aussi pour objectif de tester les synergies possibles entre les services de secours et le secteur de la sécurité privée au processus de gestion des situations d'urgence.

Comme pour d'autres exercices, de nombreux observateurs étaient présents. Notons cependant qu'ici, une partie était composée de citoyens et de journalistes, encadrés par nos équipes.

Le scénario, concocté par un comité de pilotage dirigé par le Commandement militaire du Brabant wallon, avait été tenu secret et s'est montré évolutif au fil de l'exercice.

Informations et photos de WalibEx

Le saviez-vous ?

Lors d'une situation d'urgence, il est essentiel d'organiser le plus efficacement possible le travail des services de secours et de sécurité sur les lieux de l'incident (ce qu'on appelle le chantier). Il est ainsi indispensable de mettre en place un lieu de concertation structurée entre les responsables des différentes disciplines sur le terrain : c'est le poste de commandement opérationnel (PC-Ops) qui est géré par le Directeur du PC-Ops (Dir PC-Ops). C'est lui qui suggère le déclenchement éventuel d'une phase et qui met en œuvre sur le terrain les décisions stratégiques prises par l'autorité administrative (présidant le centre de crise). En 2023, le Brabant wallon comptait plus d'une trentaine de Dir PC-Ops certifiés, tous services d'urgence confondus.

Exercice didactique à Beauvechain

Organisation d'un exercice de table le 6 juin 2023 sur la base aérienne de Beauvechain (à la demande de la Défense et de la Bourgmestre de la commune), visant à se familiariser avec les circuits de communication utilisables en cas de situation d'urgence impliquant la base aérienne (incident lors de portes ouvertes, chute d'aéronef, incendie, explosion…).

À cette occasion, le PC tactique de la base (PC TAC) a travaillé en étroite collaboration avec le PC-OPS déployé par les Disciplines de l'urgence, et la salle de crise du Comité de Coordination provincial.

Des Plans particuliers d'urgence et d'intervention (PPUI)

PPUI « Inondations »

Le risque numéro un en Brabant wallon est bien celui de subir des inondations.

Les intempéries liées au dérèglement climatique ne font qu'amplifier le risque. Pas nécessairement par sa nature mais bien par les incertitudes quant aux quantités d'eau ou à l'impossibilité de localisation exacte des phénomènes qui peuvent induire des effets dominos imprévisibles.

C'est la raison de ce PPUI provincial : matérialiser une série de points d'attention lors de phénomènes d'inondations afin d'adapter la coordination des moyens de secours et d'aider à la fixation des priorités dans la gestion de la situation d'urgence.

Le saviez-vous ?

Les exercices de planification d'urgence : afin de réagir le plus adéquatement possible lors d'une situation d'urgence, il est indispensable de tester régulièrement les dispositifs de gestion d'urgence ainsi que la coordination des différentes disciplines. C'est pourquoi les communes et le gouverneur organisent des exercices afin de tester l'efficacité des dispositifs, des plans ou encore la gestion et la coordination des différentes disciplines. Chaque exercice est suivi d'un débriefing et d'une évaluation en vue d'améliorer les capacités d'action et de gestion des personnes impliquées dans la planification d'urgence et la gestion de crise. Il existe quatre grandes catégories d'exercices :

Les exercices d'alerte (Alert exercise ou ALEX) qui sont des exercices destinés à tester le fonctionnement de la chaîne d'alerte, sans déploiement sur le terrain. Il en existe plusieurs variantes (par exemple avec les premières communications multidisciplinaires (ICMS, ASTRID…)).

Les exercices de table (Table top exercise ou TTX) qui sont des exercices de simulation en salle.

Les exercices de commandement (Command post exercise ou CPX) caractérisés par la simulation des différentes disciplines, mettant en œuvre le PC-Ops, le comité de coordination et les moyens de transmission. Aucune action n'est réellement menée sur le terrain.

Les exercices de terrain (Field training exercise ou FTX) qui sont des exercices complets et grandeur nature se déroulant principalement sur le terrain et dans lesquels tout ou partie des différents services intervenants vont réellement être impliqués.

Les services du gouverneur apportent toute leur expertise et une aide concrète aux communes en organisant les exercices et en leur proposant une évaluation. Bien entendu, le gouverneur et ses services s'exercent aussi régulièrement, notamment avec l'appui de la Défense.

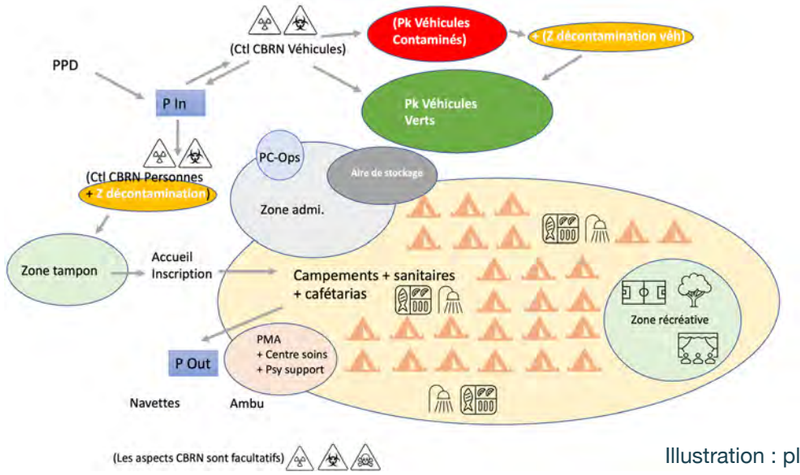

Illustration : plan type de camps d'accueil massif

#Fed

Le PPUI « Actions massives de protection de la population »

Réfléchir à nos actions à une très grande échelle doit nous permettre d'améliorer notre préparation à plus petite échelle aussi. Ce plan vise donc à décrire et évaluer les moyens de mettre à l'abri, d'accueillir, d'héberger ou d'évacuer un très grand nombre de personnes. Une première version de ce plan vient d'être adoptée.

Des situations exceptionnelles en Belgique ou à l'étranger pourraient aussi nous conduire à devoir prendre des mesures d'une ampleur inégalée.

Ce plan vise à préparer les services du Brabant wallon à faire face à toute situation qui nécessiterait de devoir évacuer ou mettre à l'abri, de manière massive, tout ou partie de sa population, qui serait exposée à un péril grave et imminent. Il envisage les moyens d'accueillir des populations très importantes, évacuée ou fuyant un péril grave.

L'Avenir du centre de crise en BW

Pour rappel, un bâtiment (ancienne poste à Wavre) avait été acheté par la Régie des bâtiments afin d'accueillir le centre d'appel 112 ainsi que le CIC-101 (centrale d'appel et dispatching des services de police) et le Centre provincial de crise.

Compte tenu qu'il n'y aura pas de CS 100/112 en Brabant wallon et que le CIC 101 déménage vers Nivelles (pour rejoindre les autres services de la police fédérale), il serait dispendieux de mener une rénovation lourde dans un bâtiment trop grand et peu adapté pour y installer le Centre de crise provincial. Aussi, d'autres solutions ont été proposées à la Régie des bâtiments dont nous attendons toujours avec impatience, et parfois avec un peu de désespoir, le suivi.

Il y a urgence car celui-ci est actuellement logé dans les combles de l'Hôtel du gouverneur et ne correspond pas aux normes (local trop petit et sans cellules attenantes pour les disciplines).

Signature de conventions avec le secteur associatif

Au cours de 2023, le gouverneur a poursuivi sa politique visant à conclure des conventions sur base bénévole avec diverses associations, dont l'objet social contient des compétences et du personnel susceptibles d'aider les autorités en cas de situations d'urgence. Ce soutien logistique et l'appel aux experts étant prévus dans l'Arrêté royal du 22 mai 2019 portant sur la planification d'urgence et dans les circulaires NPU y afférentes.

Cinq nouveaux partenariats sont venus s'ajouter aux accords déjà conclus au préalable (volontaires en soutien virtuel, radioamateurs, météorologues, vétérinaires urgentistes…).

En date du 22 septembre 2023, ces nouvelles conventions ont été signées par le gouverneur à l'occasion d'un événement ouvert à la presse, organisé dans les locaux de l'ACS de La Hulpe.

Il s'agit de :

Coyote Systems Benelux (information aux automobilistes)

ACS La Hulpe (Amicale des Corps de Sauvetage – Association de secourisme et service d'ambulances).

Give a Day (plateforme informatique permettant de croiser l'offre et la demande de prestations bénévoles).

Humanity Help Team (soins psychosociaux en cas de situation d'urgence).

Service Citoyen (programme pour les jeunes de 18 à 25 ans souhaitant s'engager pendant 6 mois dans un projet solidaire de leur choix).

D'autres partenariats sont envisagés, notamment avec la Croix-Rouge et la Fédération des agriculteurs.

En savoir plus
sur les partenaires

COYOTE · ACS · Give a Day · Humanity Help Team ASBL-VZW · SERVICE CITOYEN

#Fed

Les outils de gestion de crise

En 2023, nos équipes ont continué à se former à ICMS, Paragon et Be-Alert, en collaboration avec le Centre national de Crise (NCCN) ainsi qu'aux autres outils de la gestion de crise (formation continue). Notons également le développement en continu de l'environnement de travail et des outils informatiques pour une meilleure efficacité au quotidien.

BE-ALERT se présente, d'une part, comme un système d'alerte qui permet aux différentes autorités (bourgmestres, gouverneurs ou ministre de l'Intérieur) de diffuser un message à la population en cas de situation d'urgence. Plus concrètement, ces différentes autorités peuvent, si elles l'estiment nécessaire, alerter la population par le biais de différents/plusieurs canaux de communication (sms, mail, message vocal). Ces derniers étant basés sur la localisation et/ou les inscriptions sur base volontaire et/ou canaux de masse et réseaux sociaux.

D'autre part, les communes et les services fédéraux des gouverneurs peuvent également utiliser ce système afin d'encoder les personnes et/ou les institutions avec lesquelles elles travaillent au quotidien. À cet égard, une fiche sera alors créée et liée à un ou plusieurs groupes (zones de police, zone de secours, équipes communales, entreprises SEVESO, experts en diverses matières, …)

Enfin, ce système offre la possibilité de rappeler le personnel lors d'exercices et/ou de situations d'urgence réelles.

Au regard de tout ce qui précède, force est de constater que BE-ALERT présente de nombreuses possibilités et avantages. Toutefois, afin d'assurer la pérennité et le bon fonctionnement de ce système, il est important de garder à jour les données qu'il contient (celles-ci sont d'ailleurs vérifiées plusieurs fois par an) et ce, afin de pouvoir joindre les personnes rapidement en cas de nécessité.

Dans ce contexte, le gouverneur a régulièrement relayé les campagnes et utilise ce système, à titre d'exemple, dans les procédures telles que l'alerte des bourgmestres et des responsables des domaines provinciaux lors de vents prévus à plus de 80 km/h. La promotion de cet outil est par ailleurs régulièrement faite lors des rencontres citoyennes.

ICMS est la plate-forme web nationale et sécurisée pour la gestion de données et d'informations en situation de crise ainsi que pour la gestion collaborative des situations d'urgence. ICMS a été implanté en 2017, le personnel formé et l'on a testé son fonctionnement à l'occasion d'exercices et de situations réelles.

Cette plateforme permet le partage de toutes les informations entre les services de secours et les autorités. Elle sera bientôt remplacée par une autre plateforme nationale, Paragon, avec encore plus d'intégration de données.

Le projet ANPR

En Brabant wallon, la création d'un réseau de caméras fixes et mobiles de

#Fed #Bw

reconnaissance automatique des plaques minéralogiques (ANPR) a été portée par les autorités judiciaire, administrative et policière, et soutenue financièrement par la Province du Brabant wallon.

Outre le réseau « fédéral » ANPR (qui fait partie des mesures prises à la suite des attentats), il s'agit d'installer ces caméras sur un maximum de points de passage obligés en Brabant wallon. Ces caméras se retrouvent sur le territoire de toutes les zones de police de la province.

Les finalités du projet sont à la fois préventives et répressives (recherches, blacklists, etc.) sans compter les aspects statistiques pour la mobilité. Les garanties en matière de vie privée sont assurées par le traitement des données centralisé dans le serveur de la police fédérale.

Depuis 2021, l'exploitation du système de caméra a commencé avec la mise à disposition du Centre d'Information et de Communication (CIC) et des Zones de Police d'un outil de recherche permettant de déterminer par où un véhicule faisant l'objet de recherches est passé.

Il s'agit d'une aide importante, notamment à l'enquête pour les Zones de Police et la Police fédérale.

3.2. Les dossiers qui se sont imposés

#Fed

Gestion de crises et ordre public

En 2023, les services du gouverneur ont suivi ou appuyé plusieurs situations particulières comme :

- Intempéries régulières, entre pré-alertes de crues, canicules, vents de plus de 80km/h dont la tempête Eunice en février (nombreuses communications émises sur le sujet) et la tempête Ciaran en novembre 2023.
- Participation au dispositif préventif de la reconstitution de la Bataille de Waterloo
- Participation au dispositif préventif des 24 heures vélo de Louvain-la-Neuve
- Pannes récurrentes du 112 et du 101 avec une gestion de la communication à la population
- Incendie à Derbigum (Perwez)
- Risque d'effondrement de bâtiments à Wavre et à Ramillies
- Incendies dans des habitations et kots étudiants à Ottignies-LLN
- Incendies dans des exploitations agricoles à Chaumont-Gistoux et à Genappe

#Wal

- Trains bloqués ou en panne à Wavre
- Incendies dans une cabine de haute tension à La Hulpe
- Incendie dans un complexe commercial à Wavre
- Coordination opérationnelle pour un incendie au Business Village à Chaumont-Gistoux en juillet 2023
- Incendies d'ampleur à Tubize, à Nivelles et à Wavre
- Alertes à la bombe dans des établissements scolaires
- Mini-tornade à Rixensart
- Pollution de mazout dans le canal à hauteur de Ittre.

Il n'y a eu aucune phase provinciale au sens strict en 2023. Notons cependant que la possibilité de recourir à une « coordination opérationnelle », introduite dans l'AR du 22 Mai 2019, semble avoir les faveurs des disciplines et constitue une véritable tendance.

Cellule d'éducation et de prévention (CEP)

Avec l'appui de la Wallonie (DGO2 et agence wallonne pour la sécurité routière) qui finance l'essentiel du projet et de la Province, la CEP du BW est devenue opérationnelle en 2017. L'équipe sillonne les écoles du Brabant wallon et les évènements en lien avec la sécurité routière.

Les actions visent à sensibiliser les jeunes à l'importance du respect du code de la route et aux dangers qui peuvent résulter de sa méconnaissance ou de comportements à risque. À ces fins, la CEP dispose notamment d'une voiture-tonneau, un outil didactique destiné à sensibiliser le grand public à l'importance du port de la ceinture de sécurité.

La CEP en 2023, c'est

3494
jeunes de rhéto rencontrés au cours de 131 animations (dont 1 salon des étudiants à Waterloo)

1081
élèves de 5e et 6e primaire rencontrés au cours de 50 animations dans 30 écoles

75
seniors rencontrés à Beauvechain (rappels et nouveautés du code de la route)

Une animation avec la voiture tonneau a été faite lors de la journée portes ouvertes de la zone de police Est Brabant Wallon et un atelier «sécurité routière» a été organisé à l'occasion du salon du véhicule électrique et hybride de Villers-la-Ville.

Budget annuel de la CEP **223.000 €**

La voiture tonneau a été prêtée sur demande pour la journée des familles de la RCA de Tubize, les Vergers en Fête de Waterloo, le village de la mobilité de Court Saint Etienne et le Student Welcome Day de l'UCLouvain de Louvain La Neuve. La CEP a également organisé une animation à l'attention des cyclistes à la Clinique Saint Pierre d'Ottignies lors de la semaine de la mobilité et une animation sur l'accompagnement de groupes de piétons pour les animateurs de mouvement de jeunesse d'une unité scoute de Wavre.

La première mission de la Cellule d'Éducation et de Prévention est de prodiguer des animations en milieu scolaire, et principalement en 5ème et 6ème primaire, avec un module de formation utilisant une piste d'éducation à la sécurité routière, et en 6ème année secondaire avec une animation portant sur la conduite défensive, la ceinture de sécurité, la conduite sous influence et le permis de conduire. Ce module se conclut par un passage dans la voiture tonneau.

En ce qui concerne les élèves de primaire, les séances sont basées sur l'apprentissage de la signalisation routière et le rappel des règles concernant les déplacements sur la voie publique, grâce à l'utilisation d'une piste de circulation avec vélos et go-karts. Afin d'illustrer au mieux ses ateliers de prévention, la CEP s'est également équipée d'un parcours alcool, de documents divers (roll-up, affiches, mémo, PowerPoint) et a créé une page Facebook.

Les projets en planification d'urgence et en sécurité qui vont suivre en 2024

#Wal #Fed #Bw

• Relance post-covid du réseau PLANU. En 2022, une formation avait déjà eu lieu dans le cadre du plan d'intervention psychosociale, en collaboration avec le psychosocial manager.
• Relais et cocréation de campagnes de prévention.
• Formations à la communication de crise et animation régulière du réseau des communicants.
• Poursuite du PPUI grands événements et du groupe de travail qui uniformise pour les communes du Brabant wallon la façon de traiter les demandes d'événements d'un point de vue security/safety.
• Appui à la « smart police ».
• Poursuivre les moments de rencontre avec la société civile pour leur parler de planification d'urgence, renforcer et développer des partenariats avec des associations et des organismes.
• Reprise de la préparation d'exercices avec l'entreprise GSK, Infrabel et les prisons.
• Renforcer nos liens avec les partenaires et les communes.
• Développement du projet crise/gestion des dons et bénévolat avec BW Solidaire.
• Formation en continu BE-Alert et Paragon.

Sans oublier la poursuite du programme BW response.

3.3. Le fonctionnement des instances en matière de sécurité – Autorité de police

Le gouverneur a présidé ou a participé à de multiples instances officielles compétentes en matière de sécurité :

• Cellule provinciale de sécurité (PLANU)
• Cellule de crise provinciale (PLANU)
• Concertation provinciale de sécurité (Police)
• Commission provinciale de prévention de la criminalité (CPPC)
• Task force locale stratégique (suivi radicalisme)
• Conseil de la Zone de Secours
• Comité de coordination provincial ou cellule de sécurité
• COAMU BW (Commission de l'aide médicale urgente)
• Conseil de formation Zone de Secours du Brabant wallon
• Concertation des services de police.

A titre de représentant des gouverneurs, le gouverneur siège au sein du Conseil fédéral de police, du Conseil consultatif de la sécurité privée et (comme suppléant) du Comité de gestion des fonds SEVESO et nucléaire.

CPS

Le gouverneur préside la Concertation provinciale de sécurité (CPS) qui regroupe Procureur du Roi, Police fédérale et représentants des polices locales afin de faciliter l'intégration des priorités nationales et locales au sein des polices de l'arrondissement judiciaire. C'est ainsi que des matières telles que la loi sur les armes, l'extinction de l'éclairage public, la sécurité routière avec l'opération «pied léger», les approches administratives de phénomènes criminels ont notamment été discutées en 2023.

Par ailleurs, le gouverneur est membre de droit des commissions de renouvellement ou de désignation des chefs de zone des polices locales. Trois mandats ont fait l'objet d'un renouvellement en 2023 (Orne-Thyle, Waterloo et Brabant wallon Est).

En outre, il participe de temps à autre – avec le Procureur du Roi - à la concertation mensuelle des services de police du Brabant wallon qui regroupe de manière informelle les 10 Chefs de Zone ainsi que le Directeur coordinateur administratif, le Directeur judiciaire de la police fédérale et son officier de liaison.

A l'initiative du Procureur du Roi, il assiste parfois à la Concertation de Recherche d'Arrondissement (CRA) pour des questions de coordination et de communication face à des phénomènes criminels.

Enfin, le gouverneur et son officier de liaison police tiennent au moins une réunion mensuelle avec le Directeur coordinateur administratif de la police fédérale.

En 2023, le commissaire d'arrondissement du Brabant wallon a présidé le jury qui a procédé à la désignation du nouveau fonctionnaire de liaison des services de police auprès du Gouverneur du Brabant wallon.

Le saviez-vous ?

Le Conseil Fédéral de Police fournit des avis aux ministres de l'Intérieur et de la Justice concernant le fonctionnement des services de police, notamment sur le projet de Plan national de sécurité (PNS) dont il évalue régulièrement la mise en œuvre. Ce Conseil est également chargé de l'évaluation globale du fonctionnement et de l'organisation de la Police Fédérale et des services locaux de police, en particulier sur la base d'un rapport annuel rédigé par l'Inspection générale de la Police. Le Conseil Fédéral de Police compte, son président non compris, autant de membres francophones que néerlandophones et a été composé de telle façon que toutes les institutions qui sont liées à la politique de sécurité soient représentées. Le Gouverneur du Brabant wallon y siège pour l'ensemble des gouverneurs depuis le 10 janvier 2018.

3.4. Autres visites et actions en matière de sécurité

Le Gouverneur a organisé en 2023, les visites annuelles des prisons situées en Brabant wallon. Ces visites ont eu lieu à Ittre le 24 avril et à Nivelles le 4 septembre, conformément à l'article 611 du Code d'instruction criminelle. L'objectif étant de s'assurer que les conditions de détention sont conformes à la dignité humaine.

L'équipe du gouverneur (cabinet et services fédéraux) a notamment participé à :

• Visite du Centre d'Information et de Communication (CIC) de la police du Brabant wallon en septembre à Wavre et du centre Perex de Wallonie en novembre 2023.

• Participation aux tables rondes de la commission d'experts pour la gestion de crise, aux groupes de travail pour la codification du cadre juridique de la planification d'urgence et de la gestion de crise ainsi que pour l'amélioration du futur outil Paragon et pour la mise en observation.

• Réalisation d'un Business Continuity Planning (BCP) gaz/électricité (conseils au personnel pour économiser de l'énergie).

• Mise à disposition de l'expertise du service PLANU pour :

- Participation à l'exercice anti-terrorisme de terrain BASILEX, organisé par Safe Brussels le dimanche 19 février 2023 dans le complexe commercial Basilix à Bruxelles, qui a rassemblé plus de 350 participants (D1, D2, forces spéciales de la D3, D4, D5, autorités judiciaires et administratives, figurants, faux et vrais journalistes, etc.). Notre mission fût de gérer les vrais journalistes qui couvraient l'événement sur le terrain.

- Intervention en tant que formateur aux Facultés de Médecine Vétérinaire de Liège (ULiège - Campus su Sart-Tilman) le 23 avril 2023, afin de former en une journée les médecins vétérinaires urgentistes à l'usage des radiocommunications (dont le réseau Tétra Astrid).

- Participation en tant qu'expert D5 à l'exercice PRIMEX le 16 mai 2023, organisé par les SFG du Luxembourg dans la prison de Marche-en-Famenne. Mission : encadrer les journalistes présents.

- Participation aux journée portes-ouvertes du Poste de Secours incendie de Wavre les 20 et 21 mai 2023, avec déploiement d'un stand BWresponse consacré au réseau d'urgence des radioamateurs du Brabant wallon.

- Participation à la Foire Internationale des radioamateurs à La Louvière le samedi 16 septembre 2023 avec un stand de démonstrations BWresponse.

- Participation et accompagnementà l'inauguration, le 18 septembre et 3 octobre 2023, du programme BRUresponse de renforcement de la sécurité civile à Bruxelles, initié par Safe Brussels (inspiré du programme initié en Brabant wallon).

- Organisation de tests de transmission radio HF et VHF le 12 novembre 2023 entre les hôpitaux SMUR du Brabant wallon (Clinique Saint Pierre Ottignies et Chirec Brain l'Alleud) et la CU 112 Mons afin d'améliorer le réseau radio d'urgence opéré par les radioamateurs UBA/BEARS en Brabant wallon.

Ces tests ont été réalisés avec une trentaine de volontaires répartis en Brabant wallon et en Hainaut.

• Missions au service du Centre National de Crise (NCCN)

- Participation aux travaux du groupe de travail sur la Résilience Nationale

- Participation aux travaux du groupe de travail sur les plans d'urgence nucléaires

- Participation aux travaux du groupe de travail sur Paragon (train the trainer)

Paragon est un programme mis en place au sein du Centre de Crise National belge, qui servira de plateforme de soutien pour permettre au centre de crise, aux autorités, aux disciplines de gestion des situations d'urgence et aux partenaires accrédités de gérer la planification d'urgence belge et d'organiser une gestion optimale des situations de crise, afin d'en mitiger les dégâts. Il remplacera à terme l'outil ICMS (utilisé actuellement) avec des fonctionnalités plus poussées comme des couches cartographiques superposées avec des sources de données diverses et paramétrables dans une interface plus intuitive, ergonomique et conviviale.

- Participation aux travaux de la Team D5 fédérale

La Team D5 est un réseau de communicants formés à intervenir en appui de communicants de crise locaux ou nationaux, lors de situations d'urgence où un renfort est nécessaire pour accomplir les tâches d'information à la population et à la presse, ou pour le relais des équipes lors de crises de longue durée.

- Participation aux réunions de la CEL-INFO D5 fédérale

Il s'agit de réunions régulières rassemblant les Services Fédéraux des Gouverneurs et de la Haut Fonctionnaire de Bruxelles qui permettent de se tenir informés des actions et des stratégies de communication mises en place par ou en partenariat avec les communicants du Centre de Crise National.

- Participation aux activités BE-Alert.

GSK

Quoique non classifiée « Seveso », la société d'ingénierie médicale GSK possède deux sites MGM (micro-organismes génétiquement modifiés) qui figurent parmi les points d'attention sur le territoire du Brabant wallon.

En 2023, les avancées suivantes ont été effectuées :

- Créations de différentes fiches-réflexes pour incidents divers (hors fiches au sujet des micro-organismes génétiquement modifiés qui étaient déjà existantes).

- Organisation, en date du 8 décembre 2023 d'un exercice de table avec l'entreprise GSK, la commune de Rixensart et les services fédéraux du gouverneur, dans le but de tester les liaisons entre GSK, le PC-OPS et le Comité de Coordination communal.

Journée de travail en nos locaux avec le réseau PLANU/D5 du Brabant wallon

Le 10 octobre 2023 étaient invités, en nos locaux les 27 agents Coordinateurs en Planification d'Urgence et les D5 communaux pour une journée de travail animée par les services du gouverneur, avec l'aide des Disciplines 1, 2 et 3.

À cette occasion, ont été notamment définies (grâce à des tables rondes avec ces partenaires) les bonnes pratiques à utiliser en cas de déclenchement d'une Coordination Opérationnelle Multidisciplinaire, à savoir : le mode de validation du DIR-PC OPS, la gestion de la D5 assuré par le niveau communal en première intention (sauf accord contraire entre Bourgmestre et Gouverneur au cas par cas), la présence du bourgmestre (et D5 communal, si besoin) au PC-OPS, etc.

La phase de rétablissement et la certification du CST (Crisis Support Team) étaient également au programme, ainsi qu'une formation à l'utilisation de la méthode FAN (Facts – Actions - Needs).

3.5. Aide matérielle aux services de sécurité

Dans le cadre de l'arrêté royal du 10 juin 2006, le gouverneur bénéficie de crédits afin de financer des actions en matière de coordination de police et des actions en matière de sécurité et de prévention que nous utilisons pour faire fonctionner nos services dans le cadre des missions fédérales du gouverneur en matière de sécurité civile et policière, dont la gestion de crise et le service armes.

En 2023, nous avons également utilisé ce budget pour les investissements suivants :

- Dans le cadre de BW response (matériel divers de communication)
- Dans le cadre de la campagne Mamie rusée, visant la prévention des aînés face aux différents types d'escroquerie.
- Dans le cadre des exercices organisés au niveau provincial
- Pour compléter l'équipement Astrid des Dir-Med adjoints
- Pour l'équipe CEP (livres « Feu vert » pour le permis de conduire)

4. Activités administratives, d'appui et de contrôle

#Wal #Fed #Bw #FWB

4.1. Instances officielles

Le gouverneur est membre de droit d'une série d'instances à tous niveaux.

Le Collège des gouverneurs (Art. 131 bis-loi provinciale) vérifie la bonne application de certaines lois pour des communes du Hainaut et du Limbourg et se réunit avant la Conférence des gouverneurs.

La Conférence des gouverneurs réunit les 10 gouverneurs, le Ministre de l'Intérieur ou son cabinet, le SPF Intérieur et les experts et départements nécessaires en fonction des points abordés.

Le Comité stratégique wallon réunit les 5 gouverneurs wallons, le Ministre des Pouvoirs locaux wallon ou son cabinet et les experts et services nécessaires en fonction des points abordés.

Le Collège provincial et le Conseil provincial où le gouverneur a participé à la plupart des réunions en 2023.

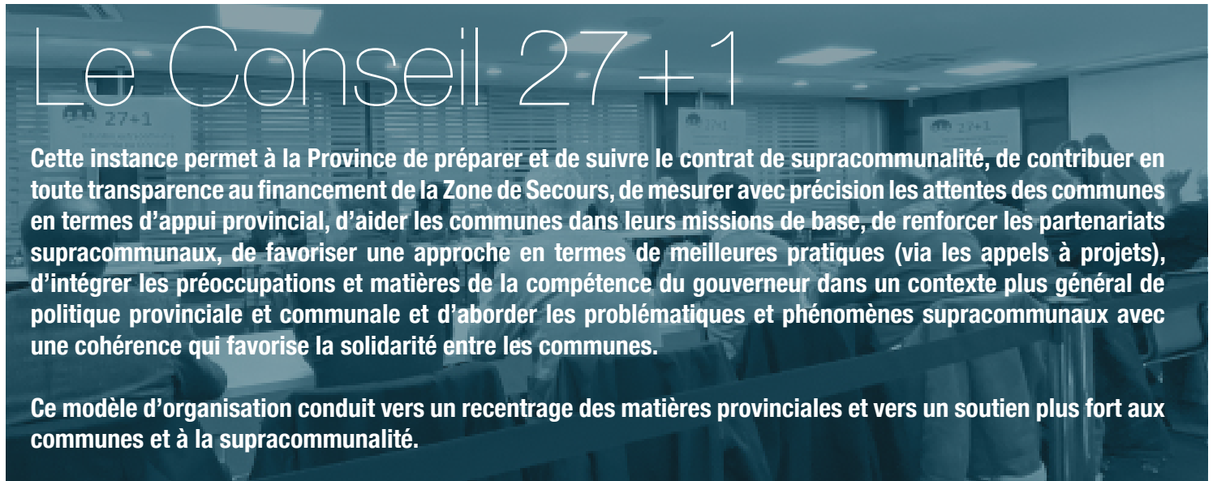

Il existe aussi dans chaque province un **Comité provincial pour la promotion du travail** (CPPT) présidé par le gouverneur et dont la mission est de relayer, au niveau local, les actions de la Direction générale Humanisation du travail : **www.beswic.be**. Ce comité organise des formations et conférences en matière de prévention. Il ne s'est pas réuni en 2023 vu le départ à la retraite de son secrétaire (non-remplacé).

4.2. Instances informelles

Depuis 2016, la Conférence des Bourgmestres, pilotée par le gouverneur, a fusionné avec le Conseil 27+1. Les points du gouverneur étant la plupart du temps examinés à huis clos.

En 2023, **3 réunions** se sont tenues à la demande du gouverneur (il y en a eu d'autres) :
Les réunions du 14 février et du 13 juin ont notamment été consacrées au programme d'amélioration de la sécurité civile en Brabant wallon, BW Response.

La réunion du 14 novembre a été organisée à la demande de la Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration afin de présenter aux bourgmestres et présidents de CPAS son projet relatif aux ILA (Initiatives Locales d'Accueil).

Les 27+1 ont également abordés des thèmes variés comme l'accueil des gens du voyage, l'accueil des camps scouts ou encore les questions relatives à l'approche sécurité dans la province.

Le gouverneur réunit les responsables de ses services lors de staffs internes réguliers. Un monitoring des activités et des projets est assuré. De manière exceptionnelle, le staff interne est parfois élargi à tous les membres du personnel.

#Wal #Fed

4.3. Tutelle

Le gouverneur exerce plusieurs missions de tutelles, tant pour la Wallonie que pour l'État fédéral.

Tutelle par les services de la DGO5 (Direction générale des Pouvoirs locaux du SPW) en 2023

Ont été traités en matière de **CPAS** :

62 dossiers de marchés publics en tutelle générale ordinaire (dont 1 annulation)

7 dossiers Institutions (Règlement d'ordre intérieur, jetons de présence accordés aux membres du Conseil de l'action sociale, du Bureau permanent et aux comités spéciaux et fixation du traitement du président)

0 dossier disciplinaire

6 dossiers recours / plainte et **1** dossier d'évocation concernent la matière « fonction publique » (constitution du Bureau permanent, non information aux organisations syndicales des recrutements de travailleurs pour le CPAS, demande de motivation relative à un arrêté d'annulation du gouverneur...).

Ont été traités en matière de **fabriques d'églises - cultes** :

2 dossiers marchés publics de fabriques d'églises

4 dossier en tutelle générale dont **0** sur les dons et legs

1 dossier de recours en tutelle spéciale (budgets, MB et comptes) pour lequel un avis défavorable a été émis.

Assiduité et Fréquence et tir dans le cadre du contrôle quinquennal : Késako ?

Le 11 octobre 2023, un Arrêté royal est venu rappeler aux détenteurs d'armes à feu, plus particulièrement à ceux qui exercent le tir à titre récréatif, l'importance de se rendre au stand de tir. En 2011, la circulaire relative à l'application de la législation sur les armes disposait qu'à l'égard de ces tireurs, une fréquence de tir, à raison de 10 fois par an, était suffisante pour justifier d'une certaine régularité et in fine, de démontrer que leur motif légitime était toujours bien d'actualité lorsqu'un contrôle quinquennal était opéré à leur égard.

Depuis octobre 2023, un Arrêté royal prescrit une nouvelle règle à destination de ces tireurs dont le motif de détention est le tir récréatif. En effet, afin de justifier leur fréquentation au stand de tir, ils devront prouver :
- Par le biais d'une attestation, un minimum de 5 séances de tir par année civile ;
- Toujours sur base d'une attestation, un minimum de 50 séances de tir, pendant les 5 années civiles qui précèdent le contrôle quinquennal.

Cette nouvelle règle offre ainsi aux tireurs récréatifs un avantage, qui consiste dans le fait de leur permettre de rattraper des séances de tirs, si d'aventure, ils n'avaient pas pu satisfaire au nombre de séances minimum requises (5), lors d'une année civile.

Toutefois, étant à présent consacrée dans un Arrêté royal, le non-respect de cette nouvelle mesure sera passible de sanctions qui pourront consister en la limitation, la suspension ou encore le retrait de leurs autorisations de détention d'armes à feu.

Sur base de tout cela, et comme le dit l'expression : un tireur récréatif averti en vaut deux !

#Fed

Tutelle par les services du gouverneur (SPF Intérieur)

Zones de Police

Au cours de 2023, les services du gouverneur ont traité **487** dossiers pour la tutelle générale. La tutelle est dite générale en ce sens qu'elle peut s'exercer sur l'ensemble des actes des organes de police. La tutelle spéciale porte quant à elle sur les comptes, budgets, modifications budgétaires et cadre du personnel et se manifeste par une approbation.

Pour les 10 **Zones de Police**, en tutelle spéciale, **57** dossiers ont été traités pour la tutelle spécifique (**10** budgets, **13** modifications budgétaires, **2** modifications du cadre, **11** comptes, **21** dossiers de dotations communales).

Zone de Secours

Pour la **Zone de Secours**, **817** dossiers (dont **1** budget et **1** modification budgétaire, **1** compte de fin de gestion et **1** plan du personnel)
et **1** arrêté portant sur la répartition des dotations communales ont été traités.

4.4. Armes

Le service armes a traité pour 2023, **314** nouvelles demandes d'autorisation (4 à traiter, 68 en cours, 36 en attente, 206 terminées) et 23 autorisations provisoires (10 en cours, 9 en attente et 4 terminées), dont **3** refus d'autorisation de détention et **14** retraits du droit de détenir des armes.

Certaines demandes, plus rares, concernent les agréments de collectionneurs, d'armuriers ou encore les stands de tir. En 2023, nous avons reçu **1** nouvelle demande d'agrément de collectionneur, **8** demandes de permis de port d'arme (4 en cours, 1 en attente et 3 terminées) ainsi que **184** demandes pour des cartes européennes.

#Wal

4.5. Receveurs régionaux

Les receveurs régionaux sont nommés par le gouverneur et exercent leurs attributions sous son autorité ou celle du commissaire d'arrondissement (CDLD Art. L1124-23 et suivants).

Le commissaire d'arrondissement gère au quotidien cette matière que le gouverneur lui délègue. Les communes et CPAS de Hélécine, Incourt et Ramillies ressortissent à la recette régionale : à cet égard, leurs finances sont gérées par deux receveurs régionaux (l'un s'occupant de la commune et du CPAS de Hélécine ainsi que de la commune de Ramillies ; l'autre s'occupant de la commune et du CPAS d'Incourt ainsi que du CPAS de Ramillies).

Les contrôles des encaisses de ces deux receveurs régionaux ont eu lieu à quatre reprises : clôture de de l'année 2022, contrôles des premiers, deuxièmes et troisièmes trimestres de l'année 2023.

Le commissaire d'arrondissement et le gouverneur ont participé à plusieurs réunions du Collège des gouverneurs wallons pour les procédures de recrutement de receveurs, en vertu de l'article 6 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 6 juin 2019 fixant le statut des receveurs régionaux et le mode de prélèvement des contributions aux frais de la recette régionale.

#Fed

4.6. Explosifs

En matière d'explosifs, le gouverneur tire l'essentiel de ses compétences de la **Loi du 28 mai 1956** relative aux substances et mélanges explosibles et de l'**arrêté royal du 23 septembre 1958** portant règlement général sur la fabrication, l'emmagasinage, la détention, le débit, le transport et l'emploi des produits explosifs (ainsi que de divers arrêtés royaux modificatifs et arrêtés ministériels d'application ou de dérogation).

En 2023, nous avons traité **3** demandes d'autorisation de dépôt temporaire.

4.7. Rayonnements ionisants

En matière de rayonnements ionisants, le gouverneur tire ses compétences de l'Arrêté royal du 20 juillet 2001. En 2023, **5** dossiers classe II, **73** dossiers classe III et **16** cessations d'activités ont été traités.

4.8. Gardes champêtres particuliers

Les gardes champêtres particuliers désignés par des particuliers ou des institutions publiques pour surveiller leurs propriétés, terrains de chasse ou de pêche, domaines, bâtiments ou installations doivent être agréés par le gouverneur (article 61 du code rural). La procédure actuelle est organisée par l'Arrêté royal du 10 septembre 2017 réglementant le statut des gardes champêtres particuliers.

Le Gouverneur est chargé de contrôler les conditions d'admission et d'agréer les candidats gardes champêtres particuliers. L'agrément vaut pour une durée de 5 ans (renouvellement valable tous les 5 ans sous réserve de réussite du recyclage).

#Wal

4.9. Architectes

En 2023, **4** autorisations ont été délivrées à des particuliers les autorisant à signer eux-mêmes les plans de construction de leur habitation et d'assurer le suivi des travaux sans faire appel au concours d'un architecte (loi du 20 février 1939).

4.10. Rallyes et courses cyclistes

Lorsque qu'un rallye traverse une ou plusieurs communes de sa province, le gouverneur participe aux réunions de coordination afin de s'assurer de la cohérence des dispositifs de sécurité mis en place au niveau local. Celles-ci permettent le bon déroulement de la préparation de la course et visent à garantir la sécurité, tant interne qu'externe, de l'évènement. Lorsqu'un rallye traverse plusieurs provinces, c'est le gouverneur compétent pour le lieu de départ qui organise la coordination en matière de sécurité.

Dans le cadre de l'organisation d'épreuves ou de compétitions sportives pour véhicules automobiles, le Gouverneur se voit confier un certain nombre de missions en vertu de deux textes légaux.

En matière d'assurance obligatoire de la responsabilité civile

En vertu de l'article 8 de la loi du 21 novembre 1989 relative à l'assurance obligatoire de la responsabilité en matière de véhicules automobiles, les organisateurs des épreuves et des compétitions précitées doivent souscrire une assurance couvrant, aux conditions fixées par cette législation, la responsabilité civile.

Conformément à l'Arrêté royal du 26 avril 1995, c'est au Gouverneur de la province où l'épreuve se déroule qu'il appartient, sur présentation d'un certificat dûment établi par une compagnie d'assurance agréée, de constater qu'un contrat accordant la couverture exigée a bien été souscrit par l'organisateur et de délivrer à ce dernier une autorisation qui ne vise que ce domaine spécifique.

Il est important de retenir, que si la compétition se déroule sur le territoire de plusieurs provinces, c'est le Gouverneur de celle où le départ est donné qui l'accordera sur avis conforme des autres gouverneurs concernés.

En matière de sécurité

L'article 4 de l'Arrêté confère au Gouverneur une mission de coordination lorsque l'épreuve traverse plusieurs communes.

Dans ce cas, il lui appartient de constater expressément qu'un niveau de sécurité égal est atteint sur l'ensemble du parcours et de veiller à la cohérence et à la compatibilité des dispositifs adoptés dans les différentes communes.

L'obligation faite aux organisateurs de transmettre au Gouverneur copie des demandes d'autorisation adressées aux Bourgmestres permet d'identifier les compétitions qui nécessitent l'exercice de cette fonction de coordination.

Sans préjudice des réunions de coordination locale, l'objet de la réunion de coordination provinciale consiste à examiner le dispositif de sécurité sur l'ensemble du parcours et l'insertion correcte du plan de sécurité de l'organisateur dans ce dispositif. Le Gouverneur vérifie que les réunions de coordination locale ont eu lieu et que les Bourgmestres veillent à ce que chaque intervenant s'inscrive de manière harmonieuse dans le dispositif de sécurité, connaisse clairement la responsabilité qui lui incombe et ait pris toutes les mesures organisationnelles et matérielles permettant un déroulement correct et sûr ainsi qu'au besoin, une intervention rapide et efficace.

Le Gouverneur est attentif à la cohérence et à la compatibilité des mesures prises par les différentes communes. Il s'assure qu'un niveau de sécurité égal (entendez par là satisfaisant et cohérent) est atteint sur l'ensemble du parcours.

Depuis 2019, la coordination de la sécurité des courses cyclistes a été confiée au bourgmestre de la ville d'arrivée alors qu'elle était auparavant de la compétence des gouverneurs. Le changement ayant eu lieu juste avant l'épidémie de Covid-19, certaines communes n'étaient pas encore au fait de cette nouvelle réalité. Les services du gouverneur du Brabant wallon sont intervenus pour deux courses afin de veiller à la bonne organisation de la coordination pluridisciplinaire supralocale.

#Wal

4.11. Funérailles et sépultures

Le gouverneur intervient dans la matière des funérailles et sépultures en veillant à ce que les différentes administrations se coordonnent notamment lors de la création, de l'extension ou de la réaffectation de cimetières. Nous avons eu **1 projet pour l'année 2023** : l'aménagement du cimetière de Dion-le-Val à Chaumont-Gistoux le 30 juin.

#Fed

4.12. Titres royaux

Le gouverneur remet les titres royaux au nom de Sa Majesté le Roi.

En 2023, un Titre de « société royale » a été remis par voie postale à l'asbl « le Pion du Roi » de Nivelles et cinq Titres ont été remis à l'occasion de réceptions sur place pour l'« Institut Belge de Thanatopraxie » (à Rebecq), l'asbl « Volley Limal Ottignies S.G. Sports » de Wavre, le « Cercle Philatélique de La Hulpe », l'asbl « Cyana » de Nivelles et le « Cercle d'Histoire et de Généalogie » de Braine-l'Alleud.

Le saviez-vous ?

Si votre association, votre société ou votre club sportif désire obtenir le titre de « société royale », il lui faudra tout d'abord avoir un minimum de 50 ans d'existence. Ensuite, il vous faudra constituer un dossier comprenant une copie des statuts ainsi que les objectifs et les projets d'avenir, le nombre de membres et de sympathisants, un organigramme, une présentation de la structure de l'association ainsi que les coordonnées du conseil d'administration, les rapports d'activités et les bilans des cinq dernières années et les coordonnées du président de l'organisme auquel l'association appartient éventuellement.

Plus de renseignements via www.gouverneurbw.be/nos-services/titres-royaux-et-distinctions-honorifiques.

#Wal

4.13. Vérification de la caisse provinciale

Le contrôle annuel de la caisse provinciale a été effectué en décembre 2023.

#Wal #Fed #Bw

4.14. Demandes diverses et relais vers d'autres services

Plaintes et dénonciations

Le gouverneur est amené à traiter des plaintes et demandes diverses d'habitants du Brabant wallon, comme des dénonciations en matière d'urbanisme, des conséquences de litiges privés, des demandes d'emploi (interpellations auprès des communes, renvois vers les services provinciaux ou régionaux selon les cas, etc.)

5. Activités de représentation, de réseau et de partenariat

#Wal #Fed #Bw

5.1. Visites de terrain

La Défense

La coopération avec la Défense repose avant tout sur le contact permanent (en cellule de sécurité, en comité de coordination, lors de cérémonies patriotiques, pour des opérations de solidarité ou de devoir de mémoire) avec le Commandant militaire de Province actuel et son équipe. Le partenariat avec la Défense est essentiel en temps de paix comme de crise, non seulement pour s'assurer de la défense du territoire et de l'aide à la Nation qu'elle peut apporter, mais aussi et surtout par le professionnalisme et l'engagement dont font preuve les militaires du BW.

Par ailleurs, il faut souligner les activités communes en matière de devoir de mémoire dont la participation à des cérémonies en hommage aux victimes des guerres.

5.2. Relations internationales et diplomatie

Les deux priorités du gouverneur dans le cadre des relations internationales portent sur ses compétences en matière de sécurité et sur l'utilisation de ses fonctions diplomatiques et de représentation pour soutenir l'économie du Brabant wallon et en faire la promotion.

En 2023, nous avons accueilli les Ambassadeurs de Hongrie et du Kazakhstan : ces visites diplomatiques sont l'occasion de présenter les atouts économiques, culturels et scientifiques du Brabant wallon ; des visites auxquelles sont associées la Chambre de Commerce et d'Industrie du Brabant wallon, l'antenne locale de l'AWEX et l'Intercommunale du Brabant wallon inBw.

Nous avons également accueilli une délégation chinoise de haut rang de la Province d'Anhui.

Nous avons accompagné Son Excellence Madame Katalin Novák, Présidente de la République de Hongrie, lors de sa visite officielle du Haras de Wisbecq (Rebecq) où sont logés les chevaux de la Police fédérale, un Haras qui fut visité précédemment cette année par Sa Majesté le Roi Philippe que nous avons accompagné également.

5.3. Devoir de mémoire et cérémonies patriotiques

Le devoir d'Histoire passe aussi par le maintien de cérémonies qui insistent sur la mémoire des faits qui ont conduit à la Shoah, à quantités de massacres, de morts et d'injustices liés aux guerres ou au terrorisme.

En 2023, le gouverneur a participé à la Cérémonie d'hommage au Monument à nos Martyrs au Parc Houbotte à Wavre et à l'Espace 2000 à Genappe (11/11).

#Wal #Fed #Bw #FWB

5.4. Réceptions et relations publiques

Famille royale

Le gouverneur accueille et accompagne les membres de la Famille royale lorsqu'ils sont en visite officielle dans la province. En 2023, il a eu l'occasion d'accueillir nos Souverains pour les évènements suivants :

• Réception du nouvel an (31/01) et déjeuner avec nos Souverains (26 septembre)

• A l'occasion du dixième anniversaire de l'accession au Trône de Sa Majesté le Roi Philippe, une garden party s'est tenue dans le domaine du Château de Laeken : les gouverneurs ont été chargés de constituer et d'y déléguer un panel de citoyens représentatif de leur province.

• A l'occasion de la visite d'État en Belgique des Souverains des Pays-Bas, l'entreprise aérospatiale Aerospacelab (Louvain-la-Neuve) a reçu la visite officielle de Sa Majesté le Roi Willem-Alexander des Pays-Bas et de Sa Majesté le Roi Philippe de Belgique ; la Chapelle Musicale Reine Elisabeth (Waterloo) a, quant à elle, reçu la visite officielle de Sa Majesté la Reine Máxima des Pays-Bas et de Sa Majesté la Reine Mathilde de Belgique. À cette occasion, le gouverneur a eu l'honneur d'être décoré Grand Officier de l'Ordre d'Orange-Nassau. Un banquet d'Etat (20/06) et à un concert (21/06) en l'honneur des Souverains des Pays-Bas.

• La Fête Nationale a été l'occasion d'accueillir à Wavre, chef-lieu du Brabant wallon, Leurs Altesses Royales la Princesse Astrid et le Prince Lorenz qui y ont assisté à un Te Deum en l'Église Saint-Jean-Baptiste suivi d'une réception en l'Hôtel du Gouverneur.

• Visite royale aux nouvelles installations de la Cavalerie à Wisbecq (9 mai).

• Concours Reine Elisabeth en présence de Sa Majesté la Reine (6 juin).

• Visite de Sa Majesté la Reine à Musica Mundi (Waterloo - 28 septembre)

• Réception des Bourgmestres (3 octobre)

• Table ronde et visite de Sa Majesté la Reine au sein de l'entreprise de biotechnologie Realco à Louvain-la-Neuve au sujet du bien-être et de la santé mentale au travail (7 novembre).

#Wal #Fed #Bw #FWB

Conférence, inaugurations, animations économiques et culturelles,cérémonies, réceptions et réseautage

L'appui à l'économie prend différentes formes notamment par des mises en contact, la promotion et la participation à de multiples activités d'animation économique d'initiative publique ou privée.

Le gouverneur fréquente par ailleurs régulièrement les cercles d'affaires actifs en Brabant wallon. Cela étant, il participe à de nombreuses autres manifestations à caractère social, culturel, festif, académique, protocolaire ou scientifique.

Il a par exemple participé aux manifestations suivantes en 2023:

Réception annuelle à l'European Corporate Security Association (09/01), Voeux du gouvernement de Wallonie (13/01), Voeux divers (dont CCIBW, Commandant militaire de Province, TV Com, Domaine ULB, Zone de Secours du BW, Police judiciaire fédérale et DCA BW, Tribunal de 1ère instance) en janvier, BW Open (24-29/01), réception du Nouvel An des autorités bruxelloises (08/02), visite au terminal Fluxys de Zeebrugge (13/02), Doctorats honoris causa à l'UCLouvain (16/02), repas annuel des Corps de Sécurité du Brabant wallon au Château de La Hulpe (10/03), Rapport annuel de la Banque Nationale de Belgique (10/03), visite de l'IAD à Louvain-la-Neuve (14/03), Cérémonie d'ouverture et inauguration du stand BW à la Foire du Livre (29/03), passation de présidence à la FEB (30/03), inauguration du site HELORA à Nivelles (31/03), inauguration de la zone d'immersion temporaire à Ittre (01/04), conférence de presse sur le partenariat de la Province avec Give a day (06/04), rencontre avec l'IWEPS (14/04), journée kick off de ReZonWal (17/04), lancement du projet Florival avec le Gouverneur du Brabant flamand à Leuven (26/04), évènement de lancement du Belgian Incident Tracking System (28/04), inauguration du hall des départs ambulances à l'ACS La Hulpe (29/04), salon Recrut'info police (29/04), anniversaire de Vivacité en BW (23/05), Dine with the stars CCIBW (05/06), Remerciement marcheur Jean-Marie Van Butsele à Wavre (13/06), Congrès des Directeurs généraux du Brabant wallon (16/06), Musica Mundi à Bozar (19/06), projet européen Connectow à Wavre (30/06), inauguration de l'extension du Domaine W à Tubize (18/07), Village sécurité du SPF Intérieur (21/07), Réception de la Ministre de la Défense à l'occasion du 21 juillet (21/07), Inauguration début de construction nouvelle unité de lyophilisation GSK (30/08), vernissage expo Le temps comme une fontaine à Wavre (07/09), cérémonie des Fêtes de Wallonie (16/09), Cérémonie des Orchidées du Brabant wallon (22/09), gala de la Fondation Samila active dans la lutte contre la Traite des êtres humains(04/10), rencontre avec l'institut géographique national (06/10), Concert de solidarité du Commandement militaire de la province (06/10).

En 2023, le Gouverneur a eu l'honneur d'être intronisé Chevalier d'honneur Chevalerie du Fourquet des Brasseurs à Waterloo.

La Mercuriale du Gouverneur et les Voeux du Brabant wallon se sont tenus le jeudi 12 janvier 2023 au Perwex (Perwez). Retrouvez le discours de la « Mercuriale du monde d'après » via le qr-code ci-dessous.

Mercuriale 2023 (Perwez)

5.5. Colloques et conférences

En 2023, le gouverneur a participé aux colloques et conférences suivants :

- Colloque du Haut Commissariat Français à la Résilience Nationale (HCFRN) à la gendarmerie nationale (2 février - Paris)
- Clôture des États généraux de la Police « SEGPOL » (21 mars – Bruxelles)
- Présentation de l'Open Source Intelligence (OSINT) à la Police judiciaire fédérale (3 avril – Bruxelles)
- Conférence European Emergency Number Association (18-21 avril – Ljubljana)
- Séminaire Police du Brabant wallon et autorités et services de la police italienne (du 15 au 18 mai - Scandiano, Italie)
- Colloque « les provinces engagées pour leurs territoires » (13/10 - Namur)
- Workshop à l'initiative du Gouverneur O.Schmitz portant sur les plans d'évacuations massives (6 et 7 novembre - Province de Luxembourg)
- Congrès IRISE à l'Assemblée nationale (14 novembre - Paris)
- Milipol (15 novembre - Paris)
- Séminaire Rochehaut-Bouillon (27-28 novembre)
- Conférence de l'Union des Villes et des Communes de Wallonie sur la gestion de crise et la résilience territoriale (30 novembre - Isnes)
- Colloque du Haut Commissariat Français à la Résilience Nationale (HCFRN) à la gendarmerie nationale (7 décembre - Paris)
- Congrès de l'Association des Préfets Francophones (8 décembre - Paris).

6. Cadre et moyens

En 2023, nous avons accueilli deux nouvelles collègues, l'une pour le service armes et l'autre comme Officier de liaison police.

L'équipe du gouverneur compte 30 collaborateurs au total (15 hommes et 15 femmes) dont un Commissaire d'arrondissement, un Chef de cabinet et 6 agents régionaux à charge de la Région, un Officier de liaison police à charge de la Province, et 21 agents fédéraux à charge du SPF Intérieur.

L'équipe peut aussi compter sur l'appui des deux policiers de la Cellule d'Education et de Prévention, sur le personnel des services de la DGO5 de la Région wallonne et sur l'appui de l'équipe du Commandant militaire de Province.

Le gouverneur met également des locaux à disposition de l'équipe de l'Outbreak Support Team et nous continuons à accueillir des partenaires de travail dans les différentes salles de réunion que nous avons.

Un budget total pour l'année 2023 de 380.014,81 € dont

CRÉDITS RÉGIONAUX

Budget classique pour 2023

Fonctionnement : **181.179 €**

Investissement : **17.872 €**

Receveurs : **3.000 €**

Budget exceptionnel pour 2023

Frais de fonctionnement pour l'accueil de ressortissants ukrainiens : **50.000 €**

Total : 252.051€

CRÉDITS FÉDÉRAUX

Budget 2023

Fonds Nucléaire : **930 €**

Fonds Seveso : **4.806 €**

Crédits de coordination police et actions en matière de sécurité et de prévention : **53.181,81 €**

Dotation fédérale pour les frais de fonctionnements ordinaires et informatiques ainsi que les investissements informatiques : 64.046 €

Crédits exceptionnels pour le projet Crisis Support Team : 5.000 €

Total : 127.963,81 €

Mandats du gouverneur

La Loi prévoit de nombreuses incompatibilités avec la fonction de gouverneur et exercer l'ensemble de ses missions requiert énormément de temps. Dès lors, il n'exerce qu'un autre mandat (à titre gracieux) d'administrateur au sein du Conseil d'administration de la Fondation Folon.

Éditeur responsable : Gilles Mahieu, Gouverneur du Brabant wallon
Chaussée de Bruxelles, 61 - 1300 Wavre
cabinet@gouverneurbw.be - 010 23 67 20

www.gouverneurbw.be - www.crisebw.be

Photos : Marc Lerchs

Avril 2024

#Brabantwallon

www.gouverneurbw.be
www.crisebw.be